

Train



Bus

2021

GUIDE de la MOBILITÉ sur le THOUARSAIS



Marche

COMMENT SE DÉPLACER !



Vélo



Car



Co-voiturage



Vous avez une question sur votre mobilité ou sur les services existants (T'velos, Comm'bus, train,...) ?

Venez-vous renseigner à la maison des Mobilités, un lieu unique pour vous conseiller sur les solutions alternatives à la voiture individuelle.

Sur demande, vous pouvez aussi bénéficier d'un conseil à la mobilité plus approfondi dans l'objectif de trouver des solutions durables. Ces rencontres sont l'occasion d'échanger sur :

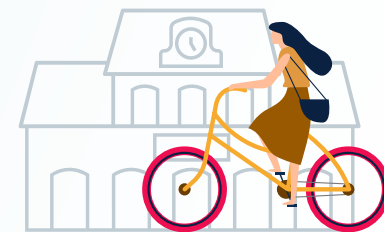
- leur mobilité en général via un diagnostic mobilité
- la recherche de solution durable à la suite d'une location
- la sensibilisation aux modes de transports alternatifs (train, bus, vélo,...)
- le conseil à l'achat (redimensionnement du besoin...)
- l'aide aux permis : recherche de financements, orientation vers les dispositifs des partenaires...

POUR
INFO!

Le syndicat Nouvelle-Aquitaine Mobilités a développé un site et une application pour vous aider à planifier vos différents trajets : <https://modalis.fr>
Elle recense les différents moyens de transports (train, covoiturage, vélo, voiture, bus) afin de pouvoir les comparer rapidement.

EN SAVOIR +

thouars.csc79.org/
www.thouars-communaute.fr/la_maison_des_mobilites



Il est possible de se renseigner :
par téléphone aux horaires d'ouverture du CSC
ou de prendre rendez-vous.
directement au CSC tous les mardis, mercredis, jeudis
et vendredis de 9h à 12h ou pendant une permanence
délocalisée sur la Communauté de Communes une fois par
mois et dans le quartier des Capucins deux fois par mois.

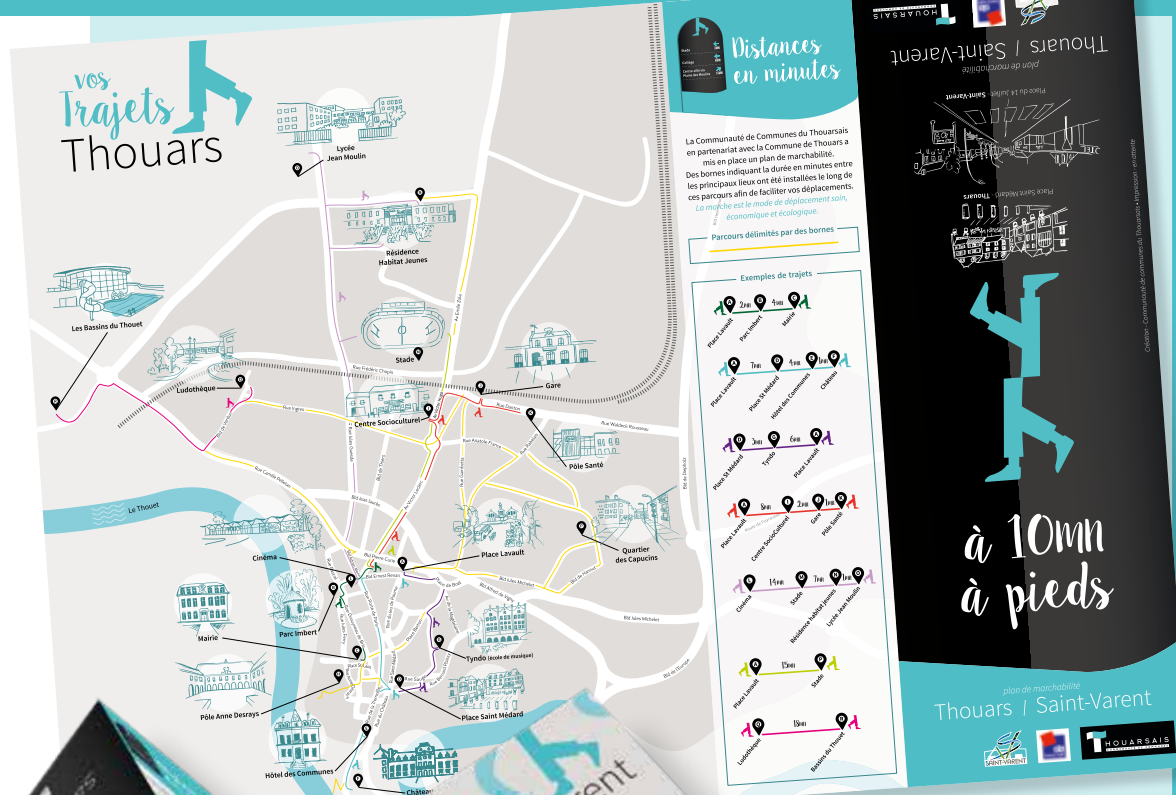
MODE ACTIFS

Se déplacer à pied ou à vélo pour ses trajets quotidiens présente des avantages économiques et écologiques. C'est un effort modéré qui permet de pratiquer une activité physique régulière. Le stationnement est en plus facilité.

Afin de simplifier vos déplacements à pied et à vélo, la Communauté de Communes a développé plusieurs services : le service T'Vélos, un plan vélo et un plan de marchabilité.

Plan de marchabilité

Un plan de marchabilité a été mis en place sur Thouars et Saint-Varent. Vous pouvez retrouver des bornes piétonnes indiquant les principaux bâtiments avec leur distance en minutes. Une façon rapide de constater que beaucoup d'équipements sont rapidement accessibles à pied.



à 10mn à pieds

- Place Saint Médard 6MN
- Conservatoire Tyndo 5MN
- Mairie 5MN
- Cinéma 3MN

EN SAVOIR +

www.thouars-communaute.fr/plan-marchabilite

Plan vélo

Le développement des aménagements cyclables est essentiel pour le territoire. C'est pourquoi la Communauté de Communes du Thouarsais a élaboré un plan vélo. L'objectif de ce plan est de favoriser les déplacements en vélo pour les trajets du quotidien en les facilitant. Une part importante du plan vélo est la mise en place de liaisons cyclables plus sécurisées. Des projets d'aménagements sont en cours sur plusieurs communes. Une des premières réalisations sera la mise en place d'itinéraires bis pour relier en vélo les communes entre elles. Ils vous permettront de circuler en vélo via des chemins ruraux ou des routes départementales peu fréquentées.



Ces panneaux seront déployés courant 2021 pour signaler ces itinéraires bis. Le temps sera indiqué en minutes pour les vélos classiques et les vélos à assistance électrique. Une cartographie complète des itinéraires bis sera réalisée.



À VOUS DE JOUER!

Combien de temps mettez-vous en moyenne pour faire 3km en vélo ?

- a) 10mn
- b) 12mn
- c) 17mn
- d) 20mn

Réponse : b



EN SAVOIR +

www.thouars-communaute.fr/se-deplacer-velo

Le service T'velos

Le service T'velos permet de louer un vélo ou un vélo à assistance électrique via des partenaires locaux répartis sur le territoire pour des courtes et longues durées. Ainsi, louer un vélo pour ses déplacements quotidiens, un week-end en famille ou une semaine de vacances, c'est maintenant possible en toute simplicité. Retrouvez sur la carte ci-dessous, les 6 points de location avec leurs coordonnées. Pour louer un vélo, rendez-vous directement chez un de ces partenaires ou téléphonez avant pour le réserver.



1 **CENTRE SOCIO CULTUREL DU THOUARSAIS**
À THOUARS

Du lundi au jeudi : 9h-12h et 14h-18h
Le vendredi : 9h-12h et 14h-17h
Tél. : 05 49 66 76 40



2 **OIRON GARAGE**
À OIRON

Ouvert du lundi au samedi midi
Tél. : 05 49 96 54 15



3 **ADILLONS NATURE**
À LUCHÉ-THOUARSAIS

De avril à octobre
Tél. : 05 49 96 74 88
<https://boutique.maisonduthouarsais.com/billetterie/activites-de-loisirs/tvelo>



4 **AU MARCHÉ D'ANNIE**
À SAINT-VARENT

Ouvert du mardi au dimanche matin
Tél. : 05 49 96 3149



5 **EPICERIE LA TIENDITA**
SAINT-MARTIN-DE-SANZAY

Horaires d'ouverture
lundi : Fermé
mardi au vendredi : 09h-13h et 16h-19h30
samedi & dimanche : 09h-13h



6 **COOP**
À MAUZÉ-THOUARSAIS

Ouvert du mardi au vendredi de 9h15 à 12h45 et de 15h à 19h
Ouvert samedi et dimanche de 9h à 12h30.
Tél. : 05 49 96 64 43

 Location de vélos

 Location de vélos à assistance électrique

LES TRANSPORTS EN COMMUN

Les transports en commun sont une alternative économique, écologique et pratique à la voiture pour vos déplacements quotidiens ou occasionnels. Ils permettent de se déplacer sur le territoire mais aussi de réaliser des trajets de longues distances.

Trois services sont disponibles sur le territoire pour vos déplacements en transport en commun : le train, le Comm'bus, les cars régionaux.

Le train

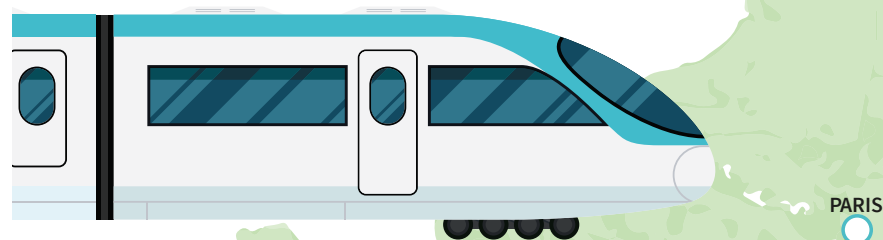
Le train est un mode de transport adapté à vos trajets longues distances. Depuis la gare de Thouars, vous pouvez rejoindre rapidement et sans correspondance plusieurs villes comme Saumur, Tours, Angers ou encore la Roche-sur-Yon. Il existe aussi un aller-retour quotidien pour vous permettre de rejoindre Paris en 2h30 avec une correspondance à Tours.

Afin de faciliter vos déplacements, la gare de Thouars a été aménagée pour devenir un pôle multimodal. Ainsi, une aire de covoiturage a été installée. Elle est à votre disposition devant la gare.

De plus, venir à vélo et le stationner en toute sécurité, c'est possible ! Des boxs individuels et sécurisés avec une prise pour recharger votre batterie si vous avez un vélo à assistance électrique sont disponibles.

EN SAVOIR +

www.thouars-communaute.fr/TER-RDS-Covoiturage
www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine/gares/87487009/Thouars



POUR VOTRE INFO!

N'oubliez pas, l'été,
le train des plages qui vous permet de faire l'aller-retour dans la journée jusqu'aux Sables d'Olonne à des prix avantageux avec le forfait tribu (30€ pour 5 personnes pour 1 journée ou 45€ toujours pour 5 personnes valable 3 jours consécutifs).

Cars régionaux

Plusieurs cars régionaux desservent le territoire de la Communauté de Communes du Thouarsais : la ligne 10, 30, 31. Ces lignes permettent de rejoindre, Parthenay, Argenton-les-Vallées et Bouillé-Loretz.

A partir de septembre 2020, les lignes 32 et 19 évoluent. La ligne 19, qui dessert Bressuire permet aussi de rejoindre l'Hôpital de Faye l'Abbesse avec plusieurs allers-retours quotidiens. La ligne 32 dessert deux fois par jour Poitiers, dont la Gare de Poitiers, ce qui permet une correspondance pour les trains vers Bordeaux.

Ces cars régionaux réguliers sont accessibles à tous.



C'est un tarif unique de 2€ pour un trajet et de 3€60 pour un aller-retour.

Il existe aussi des possibilités de tarifs préférentiels ou abonnements, notamment un tarif solidaire à 0,40€ le trajet. La Maison des mobilités peut vous accompagner dans ces démarches.

Où peut-on acheter son billet ?

- a) A la gare
- b) A la maison des mobilités (CSC)
- c) Dans le car
- d) Au forum medias-centre commercial

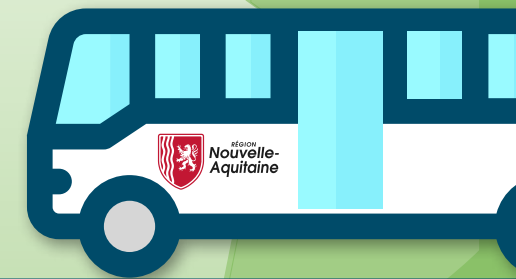
Réponse : b, c et d

EN SAVOIR +

www.thouars-communaute.fr/TER-RDS-Covoiturage
transports.nouvelle-aquitaine.fr/cars-regionaux/reseau-et-horaires/deux-sevres



*un car complet,
c'est près de
60 voitures
en moins
sur la route !*



Comm'bus



Le Comm'bus est un service de transport à la demande de la Communauté de Communes du Thouarsais.

Le minibus vient chez vous et vous emmène aux lieux définis sur ces deux cartes à Thouars ou Saint-Varent.

Le service fonctionne par un système de semaines paires ou impaires et par secteur selon votre lieu d'habitation.

JOURS DE FONCTIONNEMENT	HORAIRES DES SERVICES	SEMAINE PAIRE	SEMAINE IMPAIRE
Lundi	14h00 à 17h45	Secteurs 1 et 2	Secteurs 3 et 4
	13h45 à 18h00	Secteur 5	
Mardi	8h30 à 12h00	Secteurs 3 et 4	Secteurs 1 et 2
	8h15 à 12h15	Secteur 5	
Mercredi	9h00 à 11h30	Secteurs 1 et 2	Secteurs 3 et 4
	8h45 à 11h45	Secteur 5	
Jeudi	14h00 à 17h45	Secteurs 3 et 4	Secteurs 1 et 2
	13h45 à 18h00	Secteur 5	
Vendredi	8h30 à 12h30	Secteurs 1 et 2	Secteurs 3 et 4
	8h15 à 12h45	Secteur 5	

Secteur 1 : Loretz D'Argenton, Val-en-Vignes, Mauzé-Thouarsais

Secteur 2 : Brion-Près-Thouet, Saint-Cyr-la-Lande, Saint-Léger-de-Montbrun, Saint-Martin-de-Mâcon, Saint-Martin-de-Sanzay, Tourtenay

Secteur 3 : Plaine et Vallée, Pas-de-Jeu, Saint-Généroux, Marnes

Secteur 4 : Coulonges-Thouarsais, Glénay, Luché-Thouarsais, Luzay, Pierrefitte, Sainte-Gemme, Saint-Varent

Secteur 5 : Thouars, Louzy, Saint-Jacques-de-Thouars, Saint-Jean-de-Thouars, Sainte-Verge



Vous pouvez trouver à la Maison des mobilités un calendrier précis selon votre secteur.

Le coût du trajet est de 1€50 avec possibilité de carnet de 10 tickets à 12€.

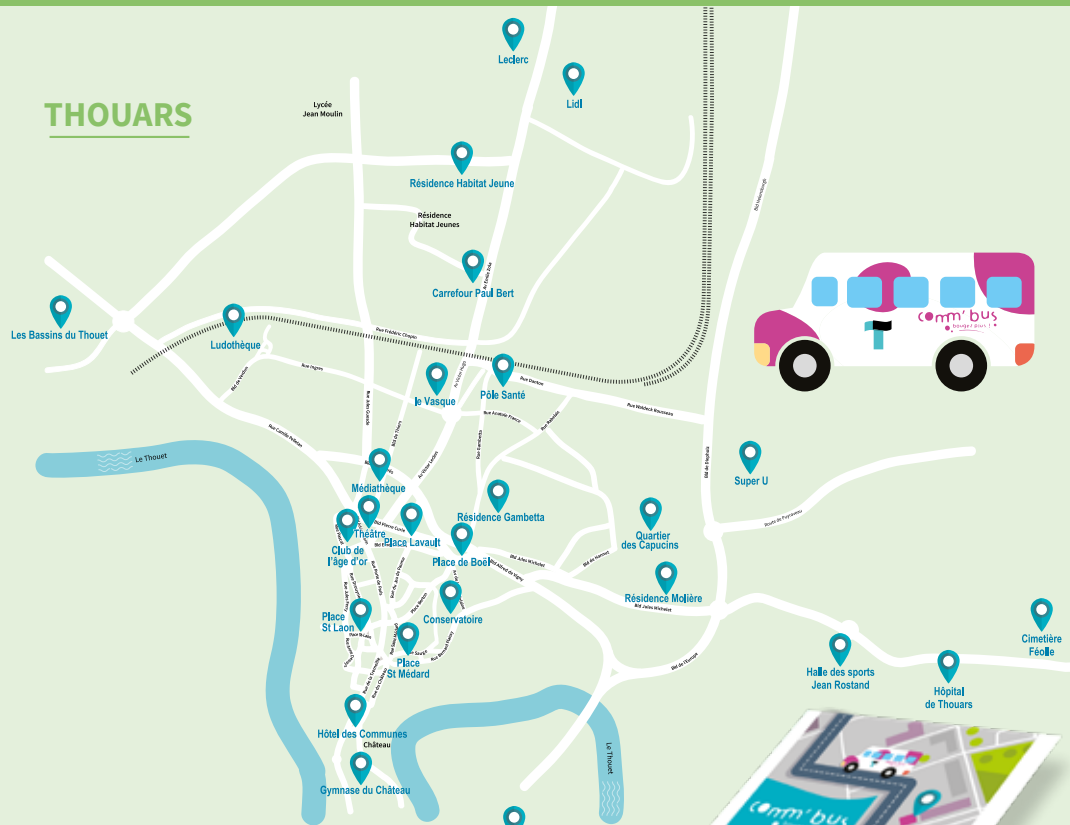


Pour utiliser le Comm'bus vous devez obligatoirement réserver au plus tard la veille. La réservation se fait au : 05 49 66 14 14 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

EN SAVOIR +

www.thouars-communaute.fr/se-deplacer-comm-bus

THOUARS



SAINT-VARENT



MOBILITÉS INCLUSIVES

Le transport solidaire : T'Solid'R

Vous cherchez une solution pour vous rendre à vos rendez-vous, pratiquer une activité, aller dans un commerce mais vous n'avez pas de solution pour vous déplacer ? Le transport solidaire peut sûrement vous conduire.



C'est un système de transport basé sur la solidarité et le volontariat. Un bénévole donne un peu de son temps pour vous transporter contre une **indemnité de 0,35€/km**. Il est possible de faire une demande pour des trajets en dehors de la CCT.

Vous ne dépassez pas le plafond de ressources (par rapport à votre avis d'impositions) :

Nombre de personnes composant le ménage	Nombre de personnes composant le ménage
1	20 250
2	29 615
3	35 615
4	41 601
5	47 687
par personne supplémentaire	+ 5 999

Venez nous rencontrer lors des permanences délocalisées dans votre commune pour s'inscrire, se renseigner et/ou retrouver des utilisateurs et des bénévoles.

Fonctionnement :

1

Une inscription préalable auprès du Centre Socio-Culturel du Thouarsais est nécessaire.



2

Pour se déplacer, contactez (par téléphone ou mail) le Centre Socio-Culturel du Thouarsais au minimum 3 jours avant.

3

Vous serez rappelé par le CSC quand un bénévole aura accepté votre trajet.

4

Vous indemnisez vous-même le chauffeur le jour du trajet.



La location solidaire

La Maison des mobilités dispose d'un parc de véhicules électriques et thermiques (vélo à assistance électrique, scooter et voiture) en location pour l'insertion socio-professionnelle.

Ce dispositif de location comprend la mise à disposition d'un véhicule, de l'assurance, de l'entretien...

Ce fonctionnement permet de répondre aux demandes urgentes afin d'accepter un emploi ou une formation.

Ce service est accessible sur orientation d'un partenaire social (exemple : assistantes sociales, MEF, POE, pôle emploi, CIAS,...) et sur justificatif d'emploi ou d'accès à la formation.

Vous serez accompagné par un conseiller mobilité afin de trouver une solution pérenne à vos difficultés.



> 4 VAE

> 4 SCOOTERS

> 1 VOITURE THERMIQUE

> 1 VOITURE ELECTRIQUE

> 1 VOITURE SANS PERMIS

POUR INFO!

Actuellement le transport solidaire c'est :

- a) 10 bénévoles
- b) 30 bénévoles
- c) 40 bénévoles
- d) 50 bénévoles

Réponse : d) 50 bénévoles pour 200 utilisateurs et 800 trajets en 2019



05 49 66 76 40 ou 06 44 23 27 88
cscmobilité79100@gmail.com

EN SAVOIR +

thouars.csc79.org/
www.thouars-communaute.fr/la_maison_des_mobilites

COVOITURAGE

Le covoiturage est un mode de déplacement pratique, économique et convivial. Vous pouvez covoiturer pour les trajets du quotidien ou les trajets de longues distances.

Les aires existantes

Pour améliorer et faciliter vos déplacements, plusieurs aires de covoiturations sont aménagées sur le territoire. Ces parkings peuvent servir de lieu de rendez-vous ou de dépose, mais aussi vous permettre de stationner votre voiture dans un endroit adapté, si vous êtes passager. Le stationnement est gratuit et n'a pas de temps limité. Covoiturer devient alors plus facile !



Le groupe facebook

La Communauté de Communes du Thouarsais met à disposition des habitants un groupe Facebook de covoiturage : **Covoiturage en Thouarsais**. En le rejoignant vous pouvez proposer ou rechercher des trajets de courtes et longues distances.

À VOUS DE JOUER !

Combien économisez-vous si vous faites un trajet Thouars-Bordeaux en covoiturage avec 4 personnes ?

- A) 15 €
- B) 22 €
- C) 32 €
- D) 41 €

Réponse : c

EN SAVOIR +

www.thouars-communaute.fr/TER-RDS-Covoiturage
www.facebook.com/groups/369372363592207/?ref=bookmarks

CARBURANTS ALTERNATIFS

Il existe plusieurs carburants alternatifs à l'essence ou au diesel. Ces carburants sont plus écologiques et peuvent être plus économiques.

Sur le territoire il est possible d'utiliser une voiture électrique et bientôt une voiture au BioGNV.

Les bornes électriques

Afin de permettre à chaque habitant du territoire d'avoir une voiture électrique s'il le souhaite, le territoire de la Communauté de Communes du Thouarsais est maillé de plusieurs bornes de recharges pour véhicules électriques.

Le territoire est d'ailleurs pourvu de deux bornes de recharge rapide (sur la place Lavault et à proximité du Super U) qui permettent de recharger votre véhicule en moins de 20 minutes pour quelques euros.

Passer à l'électrique devient alors plus facile.



Station BioGNV

Une station BioGNV est en construction sur le territoire.

Le BioGNV est la version renouvelable du GNV (gaz naturel véhicule). C'est un carburant issu de la méthanisation aussi bien pour des poids-lourd que des voitures. Il est plus écologique (-80% de CO2 par rapport au diesel, 93% de particules en moins) et plus économique que le diesel ou l'essence. Une station BioGNV, accessible à tous, ouvrira prochainement rue du Tumulus. Les travaux de la station devraient commencer courant 2021 pour une ouverture en fin d'année 2021. Elle sera accessible 24h/24h et 7j/7. Le paiement s'effectuera par carte bancaire comme pour une station classique.

Un maillage de station est en cours au niveau national et local. Une station BioGNV est déjà ouverte à Saumur et à côté de Cholet.

POUR INFO!

Des primes à la conversion existent si vous souhaitez changer votre ancienne voiture.

Renseignez vous :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32487

EN SAVOIR +

www.seolis.net/alterbase/
www.thouars-communaute.fr/des_carburants_alternatifs
www.gaz-mobilite.fr/stations-gnv-france/



Commerce

Centre ville

Médecin

CONTACTS

Maison des mobilités :

21, avenue Victor Hugo - 79100 THOUARS

05 49 66 76 40 ou 06 44 23 27 88

cscmobilité79100@gmail.com

<http://thouars.csc79.org/>

Communauté de Communes du Thouarsais :

5, rue Anne Desrays - 79100 THOUARS

05 49 66 68 68

marie.sourisseau@thouars-communaute.fr

www.thouars-communaute.fr/

